

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!

Le carré rose :
Pour revendiquer le droit à l'ami de cœur!

Demander le format audio du journal
C'est gratuit!



La Une

Les représentations sociales de la parentalité des personnes qui vivent avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle »
Collaboration spéciale Élise Milot, p. 3



Dans nos mots

Revendiquer le droit d'avoir un ami de cœur, p. 6



Défense de nos droits

Une conférence pour être « technologique et avisé »
Constable Pierre Poirier, p. 7

Éditeur : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction
Vol. 10, No. 2 : François Bouchard, Sylvie Gagné, Linda Julien, André Vallerand, collaboration spéciale de Élise Milot

Illustration : Sylvie Giroux

Photographies : Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau

Personne-ressource soutien
au comité/édition : Hélène Bernier, Nathalie Nadeau

Soutien aux journalistes : Marie Blais-Delagrave, Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau

Conception des maquettes : Nathalie Nadeau

Infographie : Publications Lysar inc.

Conception des logos : Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé

Révision : Michelle Robitaille-Rousseau

Impression : Publications Lysar inc.

Distribution : Jacques Beaudet, Ronald Demers, Serge Plamondon, Rémi Rousseau

Soutien à la distribution : Liliane Brousseau, Andrée Gagné, Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau

Co-distribution : Affiche-Tout

Version audio : Sylvie Gagné



Tirage

« D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10,000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

© 2012 MPDAQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 3e trimestre 2012 Bibliothèque et archives nationale du Québec - Bibliothèque et archives du Canada ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Également disponible gratuitement en version audio (CD).
Faites-en la demande au bureau du Mouvement.



Pour nous joindre

2101 1ère Avenue Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone/télécopieur : 418 524-2404
Courriel : mpdaqm@videotron.ca
Site Internet : www.mpdqm.org

Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ». Organisme associé à :



Mot de la rédaction

Ha! L'amour... Vivre ensemble, fonder une famille.

Ce sont les projets de vie de bien des gens. Ça semble aller de soi, être accessible à toute personne adulte. Mais, est-ce aussi accessible qu'on le croit?

Il n'est pas rare de rencontrer des obstacles dans la réalisation de ces projets. Il faut d'abord trouver la bonne personne. Qu'elle ait le même désir d'aller de l'avant dans la relation. Éventuellement, il faudra trouver un lieu adéquat où habiter ensemble. Apprendre à partager la vie de tous les jours, peut-être avoir des enfants, etc. Ce n'est pas simple, il y a différents obstacles, mais beaucoup de personnes y arrivent.

Les personnes qui vivent avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » ont, elles aussi, des projets de relation amoureuse, de vie de couple, de fonder une famille. Pour ce faire, elles doivent surmonter les mêmes obstacles que tout l'monde. Mais ce n'est pas tout.

Elles doivent défendre leur droit à la vie amoureuse. Pour elles, ça ne va pas de soi car de nombreux obstacles s'ajoutent à ceux qui doivent être surmontés par monsieur et madame tout l'monde. Nous vous proposons d'en découvrir quelques-uns au fil de votre lecture de cette édition du journal « D'Abord avec tout l'Monde! ».

Dans la foulée des carrés rouges, verts, blancs revendiquant le gel des frais de scolarité, l'abolition de la taxe sur la santé, les membres du Mouvement Personne d'Abord ont décidé d'arborer le carré rose du cœur. Ils réclament :

- L'élimination du plus grand nombre d'obstacles à la réalisation de leur projet de vie amoureuse ou familiale;
- La mise en place de services de soutien adaptés à leurs besoins en lien avec la parentalité,
- Le développement de services d'aide pour leur entourage.

Merci de votre appui au droit à l'ami de cœur!

Bonne lecture!



Illustration
Sylvie Giroux

Avoir un ami de coeur, fonder une famille...

Ça peut être une vraie course à obstacles!



Au bout de la course, je pourrai peut-être avoir un ami de coeur, une vie de couple, des enfants...

Les représentations sociales de la parentalité des personnes qui vivent avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle »

Par Élise Milot, membre soutien du MPDAQM et doctorante en Service social à l'Université Laval



Le 25 mai dernier, j'ai eu l'honneur d'être épaulée par quelques amis membres du MPDAQM lors de ma conférence au Congrès annuel de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS). Comme ce fut réconfortant de pouvoir compter sur vos sourires, vos mots encourageants et votre présence lors de cet événement! Ma présentation portait sur le projet de recherche au doctorat que je réalise présentement. Cet article vise à présenter certains éléments de ce projet qui traite des représentations sociales de la parentalité des adultes vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » (DI).

Mais tout d'abord, pourquoi mener une recherche sur la parentalité? Au cours de mon parcours, plusieurs expériences de vie m'ont fait prendre conscience que lorsque l'on croit profondément au potentiel de réalisation des personnes qui vivent avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle », elles peuvent arriver à réaliser de grands projets de vie. Lorsque j'ai décidé d'entamer mon doctorat, mon objectif principal était de mener une recherche qui m'amènerait à poursuivre ma lutte contre les préjugés à l'endroit des personnes et à mieux connaître leurs désirs de participation sociale, et plus particulièrement, lorsque ceux-ci s'actualisent par l'exercice de leur parentalité.



Oui, les adultes vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » peuvent être ou apprendre à devenir de bons parents, et ce, plus particulièrement lorsqu'ils reçoivent les services et le soutien appropriés. D'ailleurs, suivant la logique de « l'accommodement raisonnable », l'État doit offrir de telles mesures de compensations aux personnes, qui soient suffisantes et satisfaisantes, et ce, sans discrimination ni privilège. Saviez-vous qu'au cours des 25 dernières années, plusieurs programmes d'éducation et d'entraînement aux habiletés parentales ont été élaborés dans différents pays et que leur mise en place a suscité des retombées plutôt positives? Ceci laisse croire que plusieurs sociétés vont de l'avant en supportant les parents vivant avec l'étiquette de la « DI » : ce qui témoigne d'une croyance certaine en leurs forces et en leurs capacités. Or, en dépit de ces progrès, leur accès à la parentalité demeure un sujet tabou qui suscite toujours des craintes, des angoisses et des inquiétudes qui remettent en jeu certains principes idéologiques des politiques sociales, des lois et des chartes des droits humains. Aussi, l'idée qu'il est inconcevable pour ces adultes d'assumer la responsabilité d'un enfant demeure toujours bien présente. Or, d'entretenir des préjugés ou des représentations infantilissantes et incapacitantes à l'endroit de ces parents qui présentent, au même titre que tout autre parent, des ressources et des fragilités, nuit grandement à la mise en place de programmes et de services. Des auteurs relèvent que l'attitude des intervenants sociaux a un impact majeur sur le succès ou l'échec de ce projet de vie mené par ces parents. Les sections suivantes présentent quelques informations puisées dans la recherche menée à l'international au sujet d'attitudes, de stéréotypes et des préjugés entretenus

par deux groupes d'intervenants sociaux; des éléments qui sont à considérer parallèlement aux perceptions divergentes des parents concernés.

Tout d'abord, de qui parle-t-on?

Le nombre de parents présentant une « déficience intellectuelle » au Québec et au Canada est toujours inconnu. Toutefois, si on utilise les proportions calculées en France et aux États-Unis dans le calcul d'estimations à l'échelle de la population québécoise, entre 1500 et 3000 enfants de parents ayant une « DI » naîtraient chaque année et environ 2000 adultes ayant une « déficience intellectuelle » seraient parents. Plusieurs chercheurs prédisent que ce nombre de parents tend à augmenter dans les pays : un phénomène qui suscite des demandes de plus en plus importantes en termes de services. Or, en dépit de cette hausse croissante, il semble que la population de parents n'ait pas atteint un seuil critique suffisant pour que leurs besoins soient considérés par ceux qui administrent et gèrent l'offre de services.

Le quotient intellectuel (QI) d'une personne ne permet aucunement de juger de ses habiletés parentales. Il est reconnu que les difficultés vécues par les parents vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » ne sont pas exclusivement tributaires de leurs limitations cognitives. La recherche soutient que ce sont les difficultés engendrées par une multitude de facteurs de risque et de stress existant plus souvent dans leur vie, qui influencent leurs pratiques parentales et le développement de leur enfant. À titre d'exemple, plusieurs de ces parents ont grandi dans des institutions ou dans de nombreuses familles d'accueil. Conséquemment, la plupart n'ont pas été exposés à des modèles parentaux appropriés, adéquats et reproductibles à l'âge adulte, ont acquis peu ou aucune connaissance des besoins liés au développement de l'enfant, ont développé des difficultés à entrer en relation et ont vécu des situations d'isolement social et de pauvreté sur les plans des finances, du travail et de la qualité de vie.



Représentations sociales, services publics et spécialisés

La recherche rapporte le manque de connaissance des professionnels du secteur de la « déficience intellectuelle » à l'égard de l'intervention auprès des familles et des solutions à envisager afin que les parents puissent assurer le bien-être et le développement de leur(s) enfant(s).

Ce manque de connaissances peut les amener à sous-estimer le potentiel des parents qu'ils accompagnent. Au Québec, des intervenants de CRDITED rapportent se sentir dépassés par les défis que vivent ces parents; une difficulté amplifiée par le manque de collaboration systématique entre les partenaires impliqués dans l'offre de services (protection de la jeunesse, organismes communautaires, etc.) et par la quasi-absence du partage des expertises.

La plupart des parents ayant une « déficience intellectuelle » reconnaissent qu'ils ont besoin de soutien pour élever leur enfant et demeurent ouverts à l'idée de collaborer avec les professionnels aidants à condition d'être considérés comme des adultes. Il existe une corrélation positive entre le niveau de satisfaction à l'égard des services reçus et la qualité des interactions parent-enfant. Or, certains parents sont méfiants et n'accueillent pas nécessairement les intervenants sociaux à bras ouverts, et ce, surtout si ceux-ci prévoient passer du temps dans leur maison. Certains ont une vision stéréotypée de ces parents pouvant les mener à attribuer l'échec de leurs interventions aux limitations cognitives de ces parents.

Or, plusieurs parents ayant une « déficience intellectuelle » présentent des besoins personnels, affectifs et sociaux importants qui doivent être répondus avant d'être réceptifs aux recommandations des intervenants et à l'apprentissage d'habiletés parentales nécessaires au développement et au bien-être de leur(s) enfant(s). Plusieurs intervenants rapportent se sentir démunis lorsqu'ils constatent à quel point les problèmes des parents et leur récurrence affectent leur motivation et leur capacité à apprendre et à s'investir dans la démarche qu'ils proposent. Une étude américaine évalue le taux de décrochage aux programmes de services à environ 40% par année pour les familles où au moins un parent vit avec l'étiquette de la « DI ». Cette réalité peut décourager certains professionnels d'observer les forces de la famille, de mettre en place des mesures de soutien et d'accompagner les parents dans la création d'un réseau de relations significatives et aidantes : des interventions pouvant prévenir le retrait de la garde de l'enfant. Une telle vision peut engendrer un cercle vicieux : d'une part les parents peuvent faire aucune demande ou rejeter les services proposés et taire leurs besoins afin de démontrer qu'ils sont capables d'élever leur enfant seuls et, d'autre part, lorsque ces parents semblent nier les services requis ou lorsqu'ils déclinent ceux qui sont offerts, ils sont accusés de ne pas comprendre toutes les complexités supposées dans l'acte d'élever un enfant et d'éprouver beaucoup trop de difficultés lorsqu'ils tentent d'y arriver seuls. Somme toute, lorsque de tels services sont absents, une proportion importante de parents perdent la garde de leur enfant.





À la Une... (suite)

Surreprésentation dans le système de protection de la jeunesse

Au Canada 10% des dossiers ouverts annuellement pour enquête sur les mauvais traitements réfèrent à des situations d'enfants de parents vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » ; ce qui représente 22 000 enfants de plus à chaque année. Parmi ces enfants, environ 40% à 60% seraient retirés de leur famille d'origine, un retrait qui serait davantage conditionné par une vision empreinte de préjugés défavorables que sur l'évidence réelle de négligence. Il semble que les jugements de la Cour à l'endroit de ces parents surreprésentés seraient beaucoup plus sévères qu'à l'endroit de ceux qui vivent des difficultés liées à des problématiques de santé mentale ou de toxicomanie.

Plusieurs professionnels en protection de la jeunesse ne détiennent aucune formation en « déficience intellectuelle » et se sentent très mal outillés pour comprendre la réalité particulière de ces parents. Dans certains cas, les services qu'ils reçoivent seraient les mêmes que ceux offerts à la population générale : des services qu'ils jugent mal adaptés à leur réalité et ne répondant pas à leurs besoins. Des recherches nord-américaines indiquent que les parents vivant avec l'étiquette de la « DI », dont l'enfant fait l'objet d'un signalement pour soupçons d'abus ou de négligence dont l'existence reste à prouver, ne bénéficient d'aucun ou de très peu de services avant que la garde leur soit retirée. Un auteur fait part de trois facteurs pouvant justifier ces lacunes soient : l'absence de services, la présomption que ces parents ne peuvent pas apprendre et la

croissance que puisque l'enseignement d'habiletés parentales suppose des coûts en termes de temps et d'efforts à consentir, il soit préférable de placer l'enfant afin de soulager l'État de la tâche d'avoir à offrir des services pédagogiques intensifs à ces parents.

La recherche s'étant intéressée aux points de vue de ces parents relate qu'ils se sentent seuls et laissés pour compte dans le processus où la garde de leur enfant est débattue en Cour; un processus qui leur semble impersonnel, injuste, intimidant et débilitant. De plus, plusieurs rapportent qu'ils s'y sentent ni soutenus ni entendus. Ils ont l'impression d'occuper le rôle d'un spectateur impuissant dans une démarche complexe regroupant des experts qui décideront de leur sort et du futur de leur enfant. Ils y ressentent un manque d'ouverture et d'honnêteté. Certains ont même l'impression que les travailleurs sociaux interviennent derrière leur dos et qu'ils gardent secrètes certaines informations qu'ils sont en droit d'obtenir. Lorsque la question de la garde est discutée en Cour, certains parents exprimeraient leur colère et leur indignation lorsque leurs erreurs, parfois bien minimes, sont évoquées pour justifier leurs présumées incompétences alors que d'autres expérimenteraient un profond sentiment de désespoir et de défaite. Ils perçoivent que les jugements des autorités dépeignent leur réalité de manière distordue, en plus de ne pas donner de crédit à leurs forces et à leurs progrès. Du point de vue des agents de la protection de la jeunesse, ces parents donnent l'impression qu'ils n'ont pas la volonté de conserver la garde de leur enfant et qu'ils

ne cherchent pas à coopérer, une perception souvent erronée à l'égard de comportements découlant de leurs limitations intellectuelles ou d'une faible estime de soi. En effet, certains sont jugés non fiables puisqu'ils ne respectent pas leurs engagements et rendez-vous alors qu'ils ont de la difficulté à comprendre des concepts abstraits, tel que celui de l'heure, et qu'ils éprouvent souvent des problèmes relatifs au transport.

Les sentiments rapportés et les réactions de ces parents ne rejoignent pas les principes qui doivent animer les autorités en protection de la jeunesse au Québec, entre autres. En effet, celles-ci doivent intervenir « dans l'optique de maximiser l'exercice de la responsabilité des parents face à leurs enfants », les soutenir et les « associer étroitement à l'intervention afin qu'ils soient en mesure d'exercer adéquatement leurs responsabilités parentales et de répondre aux besoins de leur enfant » (MSSS, 2010 ; p.685).

Ainsi, il semble exister un certain « décalage » entre la façon dont les parents présentant l'étiquette de la « déficience intellectuelle » et les intervenants sociaux appréhendent une même réalité. L'étude de leurs perceptions divergentes semble pertinente puisque ces représentations teintent leurs interactions et déterminent leurs actions et leurs comportements; et c'est précisément ce sujet que je compte approfondir dans le cadre de mon projet d'étude au doctorat.



Madame Élise Milot, membre soutien du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain et doctorante en Service social à l'Université Laval.

Saviez-vous que?

Aux États-Unis, environ 120 000 bébés naissent à chaque année de parents vivant avec l'étiquette de la « DI », ce qui représente près de 2% des naissances annuelles?

Saviez-vous que?

Un préjugé fréquemment véhiculé est celui que les parents vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » ont un nombre plus grand, voire même démesuré, d'enfants? Cette prétention ne trouve pas d'appui au Québec où le nombre moyen d'enfant par famille se situe à 1,74 en 2009 (Statistique Canada), ce qui est comparable au nombre moyen de 2 enfants par famille, un résultat obtenu auprès des 47 mères vivant avec l'étiquette de la « DI » qui ont participé à l'étude réalisée par Marjorie Aunos, professeure associée au Département de psychologie de l'UQAM, en 2004.

Mais, comment déconstruire les préjugés à l'égard de la parentalité des personnes ayant une « déficience intellectuelle »?

Une manière efficace, qui a fait ses preuves au MPDAQM, est celle de passer par la sensibilisation, en donnant les informations qui proviennent des recherches sur le sujet. Il faut aussi savoir quelles sont les croyances entretenues dans la société, les identifier et en prendre réellement conscience. Cette démarche doit nous amener à mieux réfléchir sur les actions de défense des droits à entreprendre, et surtout, pour penser en termes de solutions afin que les personnes vivant avec l'étiquette de la « DI » puissent réellement choisir librement des projets qu'elles souhaitent vivre



Des articles et documents intéressants disponibles en ligne :

Aunos, M., Feldman, M. A., & Goupil, G. (2003). Situation familiale de 50 mères recevant des services de centres de réadaptation au Québec. *Revue francophone de la déficience intellectuelle, Actes du colloque Recherche Défi* (numéro spécial, mai 2003), 56-59.

Coppin, B. (2001). Déficience intellectuelle et parentalité. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 12(2), 243-257.

Leroux, V., & Scelles, R. (2007). Ce que disent les personnes déficientes de leur parentalité. *Reliance*, 26(4), 79-87.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec: MSSS.

St-Amand, K., Aunos, M., & Goupil, G. (2010). Perceptions de dix mères présentant une déficience intellectuelle sur le soutien reçu et souhaité. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 21, 110-124.



L'Autre sœur : une soirée-échange « comme tout l'monde! »

Reportage réalisé par François Bouchard

« L'amour, le besoin d'aimer, ça fait partie de la vie! »

« Se marier, avoir des enfants : comme tout l'monde on a des projets de couple. C'est bien de nous encourager à les réaliser : on est des adultes, pas des enfants! »

Le 8 mars 2012, dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI), la diffusion du film *L'Autre sœur* a créé une occasion pour en discuter. « D'abord avec tout l'Monde! » était là.

L'Autre sœur :

Ce film de Gary Marshall met en vedette Diane Keaton, Juliette Lewis et Tom Skerritt. Datant de 1999, il raconte l'histoire d'une jeune femme qui vit avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » qui défend son droit à l'autonomie et à la vie affective. Son droit d'avoir un amoureux. Le film présente aussi l'évolution de la famille par rapport au projet de vie de la jeune femme.

L'échange :

Le visionnement du film a servi de prétexte à un échange entre parents, intervenants et, dans une moindre mesure, de personnes présentant une « déficience intellectuelle ». Quatre membres du Mouvement étaient présents. Certains, parmi eux, vivent une relation amoureuse, ont des projets d'union, ont eu des enfants. Il n'est pas étonnant que la vie affective, amoureuse et sexuelle soit un sujet qui les intéresse particulièrement.

« C'est pas toujours évident avec la famille : accepter la personne qu'on aime, respecter notre intimité, passer les étapes. Il y a aussi la peur des relations sexuelles et d'avoir des bébés. »

Différents points de vue ont été exprimés par les participants à cette rencontre.



« Comme tout l'monde, on a des projets de couple! »

D'entrée de jeu, une mère pose la question de la liberté de choix. « Nous sommes qui pour planifier la vie de nos enfants? Aurions-nous aimé que quelqu'un d'autre planifie notre vie à notre place? Pas sûre que j'aurais aimé ça me faire mettre des breaks! » Ce point de vue est partagé par une mère qui rapporte qu'un médecin aurait proposé la stérilisation de sa fille alors qu'elle exprimait ses inquiétudes par rapport à la contraception.

« L'amour, c'est un besoin pour tout l'monde. Il faut respecter ce qu'on vit, nous laisser faire nos choix, nous faire confiance, nous laisser de la corde pour faire nos expériences! »

Les inquiétudes exprimées par rapport à la contraception ont amené les participants à s'exprimer sur la parentalité. Une personne a demandé s'il y avait des couples de personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » qui avaient des enfants. Il semble que de plus en plus de personnes expriment ce désir. Les intervenants apporteraient alors aux personnes aide et soutien dans la compréhension du rôle de parent. Ils expliqueraient aussi les droits des enfants. Les personnes seraient encouragées à faire des stages en garderie, à travailler

auprès des enfants, à changer des couches, etc.

L'évolution de la relation amoureuse est aussi un sujet préoccupant pour certains parents. Quelques-uns ont mentionné combien il est important d'être vigilant, observateur et ouvert. Ainsi, il est possible de respecter le rythme de chacun et d'apprivoiser les étapes. Parmi ces étapes, la rencontre de l'autre famille peut être un moment inquiétant. Les familles ne partagent pas toutes les mêmes valeurs et le même style d'éducation. Certaines vont permettre au couple de vivre leur intimité alors que d'autres vont s'y opposer.

« Des fois, les parents veulent éviter qu'on ait de la peine. Ils nous protègent trop et ça étouffe. Ça nous respecte pas comme adulte. Quand on tombe dans la vie, ça fait mal mais on apprend à se relever. C'est ça la game! »

La vie affective et sexuelle n'est pas un sujet dont on discute facilement. Un intervenant en milieu scolaire explique que c'est un sujet difficile à aborder en groupe. Certains parents partagent cette difficulté malgré le climat d'intimité du contexte familial.

Une mère résume la discussion en disant que la plupart des personnes, avec ou sans déficience intellectuelle, ont vécu les mêmes choses que les personnages du film *L'Autre sœur*.

« Empêcher quelqu'un d'avoir un chum ou une blonde, c'est faire du mal à cette personne-là. C'est l'empêcher d'être heureuse, de grandir. »

Des outils et des trucs :

Les intervenantes du CRDI qui organisaient cette rencontre ont expliqué qu'il existe des outils pour faciliter l'éducation sexuelle des personnes. Ils peuvent aider les parents et les intervenants à intervenir auprès des personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». Le CRDI et les CSSS peuvent aussi donner des services aux parents afin de les aider à mieux vivre cette étape. Enfin, partager nos inquiétudes, nos trucs et notre expérience avec d'autres parents permet sans doute de mieux vivre les difficultés.

Conclusion :

La vulnérabilité des personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » peut amener les parents à être un peu plus protecteurs. Par contre, au-delà de l'étiquette de « déficience intellectuelle » de leur enfant, ils ne sont pas bien différents des autres parents. Certains sont plus protecteurs, d'autres plus ouverts. Certains sont plus préoccupés, d'autres font preuve de plus de sérénité. Certains sont plus directifs, d'autres respectent plus les désirs de la personne. En fait, ils sont comme tout l'monde!



Quelques membres du Mouvement lors d'un échange sur le sujet. Leurs propos vous sont proposés tout au long de ce reportage.

Des ressources utiles :

Vous voulez échanger avec d'autres parents préoccupés par la vie amoureuse ou la parentalité de leur enfant vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle »?

- Le comité « Parents-Soutien » de l'Association pour l'intégration sociale de Québec (AISQ) peut répondre à vos besoins : 418 622-4290

www.aisq.org/dossiers-et-comites.php

- Le Pavillon du Parc a créé une trousse sexo-éducative contenant des outils et un guide de référence :

www.pavillonduparc.qc.ca/fr/formation/index.php

- Le Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal (CRMO) a mis sur pied le programme L'art d'être parent destiné aux personnes ayant une « déficience intellectuelle » : http://crom-wmrc.ca/brochures_fr

- Le CRDITED Mauricie Centre du Québec – Institut universitaire a réalisé un programme d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle qui comprend différents outils :

www.crditedmqc.ca/programmes-disponibles

- La Politique en matière de vie affective, amoureuse et sexuelle du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec :

www.crdiq.qc.ca/documentation.html

- Ces ressources spécialisées s'ajoutent aux différentes ressources s'adressant à la population en général. On peut les découvrir en consultant le 211 :

www.211quebecregions.ca/

À surveiller...

La sortie prochaine du film *Gabrielle*.

Ce film de Louise Archambault met en vedette Gabrielle Marion-Rivard, jeune femme qui vit avec une limitation. Elle joue le rôle d'une personne qui vit avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » qui lutte pour son autonomie et son droit de vivre son histoire d'amour malgré les difficultés.



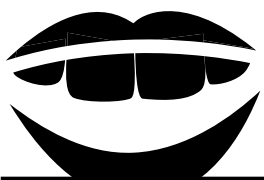
Vie de couple, de la série télévisée *D'abord avec tout l'Monde* (2001), d'une durée de 27 minutes, est disponible au Mouvement. Informez-vous! 418 524-2404

Saviez-vous que?

De 1976 à 1978, on évalue à 517 les stérilisations de personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » au Québec.

Cette pratique s'est arrêtée lorsqu'une jeune femme vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle » a refusé de subir une stérilisation. Elle s'est adressée à différents tribunaux qui ont tous rendu des décisions différentes. Ce qui a été appelé *L'affaire Ève* s'est rendue jusqu'en Cour suprême où elle a gagné sa cause en 1986. Depuis, il est nécessaire d'obtenir le consentement libre et éclairé de la personne concernée pour procéder à une stérilisation. Dans les situations où le consentement ne peut pas être obtenu par la personne, c'est le tribunal qui doit décider dans le meilleur intérêt de la personne.

Source : Sylvie Massé, « L'affaire Ève. Stérilisation des personnes déficientes mentales », Justice, vol. IX, no 4, 1987, p. 24.



Dans nos mots



Le carré rose pour revendiquer le droit à un ami de cœur!

Par Linda Julien et André Vallerand

Nous, ça fait un an qu'on est ensemble. C'était le 28 février 2011, au Carnaval.

Maintenant, on ne se passerait plus un de l'autre.

Avoir un ami de cœur, ça fait qu'on se sent bien. Mais, pour les membres du Mouvement, qu'est-ce que ça veut dire avoir un ami de cœur?



« Comment expliquer ça?

De ne plus être tout seul, ça fait une grande différence. On fait des choses ensemble, on parle, on se confie. Bientôt, on va faire notre premier voyage d'amoureux. J'ai hâte! »

François Bouchard



« C'est qu'on s'écoute l'un et l'autre. On peut se dire des confidences. Quand on est malade ou qu'on a de la peine, il est là pour nous aider. On s'occupe un de l'autre.

Moi, j'ai déjà eu une vie de couple et j'ai eu un enfant. Ça l'a été merveilleux! Ça m'a aidée à grandir. Avec du soutien, on peut être des bons parents! »

Sylvie Gagné

« C'est important pour moi. On peut se confier des choses, partager, faire des sorties. Une vie de couple... Ça prend beaucoup de dialogue, se sentir aimé.

Il y a une fille que j'ai connue. J'ai failli me marier avec elle. Toute sa famille était d'accord, mais sa mère n'a pas voulu. Ça m'a fait beaucoup de peine. Ça m'a blessé beaucoup. J'y pense encore. »

Michel Aubut



« Avoir un ami de cœur, c'est important. C'est moi qui le choisis. Ça me fait du bien être avec lui. On est calme, on est heureux. Des fois, on s'embrasse. C'est normal, c'est mon amoureux!

Avant, j'habitais avec mon amoureux. J'aimais ça parce qu'on faisait comme tout l'monde : on avait de la visite, on recevait des amis à souper. Je ne me sentais jamais toute seule. »

Sylvie Giroux



« C'est échanger avec la personne, avoir de la compréhension. C'est essentiel pour moi une amie de cœur. Avant, j'en avais pas. Être tout seul, c'est moche. Maintenant, j'ai une amie de cœur. On est attaché et on ne se quitte pas. Je suis plus heureux maintenant. »

Jacques Beaudet



« Ça fait 9 ans qu'on est ensemble. Il y a du respect. Je me sens bien quand je suis avec elle. Quand elle est malade, je suis inquiet. On est ensemble tous les jours. On se connaît bien.

Samedi, je l'ai amenée au souper de famille chez ma sœur. On a eu du fun et tout l'monde se sentait bien. Moi, je veux toujours rester avec elle! »

Gilles Cantin

« Une amie de cœur, c'est une personne qui t'appelle de temps en temps. Qui ne te dérange pas quand tu travailles. Des fois, elle me donne des rendez-vous. Des fois, on va échanger, faire des sorties, s'épauler.

Avoir un ami de cœur, c'est un droit pour tout l'monde. Les préjugés mettent des obstacles. Ça fait 29 ans que je me bats pour ça. On revendique le droit d'avoir un ami de cœur! »

Serge Plamondon



« C'est avec le cœur que ça se passe. C'est un droit pour tout l'monde. Empêcher d'avoir un ami de cœur, ça peut blesser la personne. C'est un besoin de la pyramide (de Maslow). Avoir un ami de cœur, c'est mettre un beau soleil dans la vie. C'est comme des pétales de roses! »

France Côté



« C'est pas facile d'avoir une amie de cœur. Ça prendrait quelqu'un comme moi. Quelqu'un qui aime le théâtre et le cinéma. Quand j'avais une amie de cœur, j'aimais ça, aller au cinéma, au restaurant, au théâtre. Le plus difficile, c'est de trouver la bonne personne. »

Yan Paquet



Le carré rose pour revendiquer le droit à un ami de cœur!



Défense de nos droits



Une conférence pour être « technologique et avisé »!

Reportage réalisé par Sylvie Gagné

Le 16 mars dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI), le Mouvement Personne d'Abord organisait une rencontre d'information sur la prévention et la sécurité dans l'utilisation d'Internet. Le constable Pierre Poirier, agent de prévention pour l'arrondissement La Cité-Limoilou, a donné de précieuses informations à la vingtaine de personnes présentes.

Le constable Poirier a demandé aux personnes d'identifier des dangers liés à l'utilisation d'Internet. Les réponses ne se sont pas faites attendre! Certains parlent de fraude, de pornographie, de pédophilie ou de frais cachés. On aurait donc tort de penser qu'Internet est protégé à 100%. Quels sont les dangers réels? Comment éviter les problèmes? Que faire s'ils se présentent?

LES DANGERS :

Le vol d'identité :

Certains « spécialistes » dans l'utilisation d'Internet peuvent capter des informations personnelles pendant qu'on navigue. Les informations sur les comptes de banque et sur les cartes de crédit sont souvent ciblées. Si une personne obtient ces informations, elle peut faire des transactions, des achats et des virements d'argent à partir de notre compte de banque ou de notre carte de crédit.

Les médias sociaux :

Qui n'a pas entendu parler de Facebook ou de Twitter? C'est ce qu'on appelle des médias sociaux. Lorsqu'on accepte d'être « ami » avec une personne, on lui donne accès aux informations de notre page personnelle.

Devenir membre d'un groupe, sur les médias sociaux, peut aussi amener son lot de problèmes. Il arrive que les groupes vendent leurs listes de membres à des entreprises de marketing. Si ça vous arrive, vous pourriez être inondés de messages publicitaires.



Le constable Pierre Poirier, conférencier

Les photos :

Une fois qu'on a mis une photo sur notre site Facebook ou qu'on l'a envoyée à quelqu'un par courriel ou par texto, on n'a plus de contrôle sur ce que les personnes peuvent en faire. Les photos deviennent publiques et peuvent faire le tour du monde sans qu'on puisse les arrêter. Aussi, elles peuvent être modifiées. Une posture un peu provocante peut donner lieu à de la pornographie une fois la photo modifiée.

Aussi, la possession de photos de personnes de moins

de 18 ans nues ou d'allure sexuelle est considérée comme de la possession de pornographie juvénile. Il s'agit d'un acte criminel passible d'emprisonnement. Même les personnes de moins de 18 ans commettent un crime si elles possèdent des photos comme ça dans leur ordinateur.

Les prédateurs sexuels :

Certains utilisent Internet pour s'approcher de d'autres personnes en vue de commettre des crimes sexuels. Ils tentent de gagner la confiance de la personne pour ensuite l'agresser ou l'amener à faire de la prostitution, par exemple. On se retrouve pris dans un système sans même s'en apercevoir.

Les jeux vidéo en ligne :

Beaucoup de jeux sont gratuits. Mais il peut arriver qu'on vous demande de vous abonner pour avoir accès à des trucs pour mieux réussir le jeu, par exemple. Il peut aussi arriver que des fenêtres s'ouvrent subitement et que vous ayez de la difficulté à les refermer. Souvent, les informations ne sont pas claires et on ne sait plus comment s'en sortir.

Il peut arriver que des personnes qui jouent ensemble se donnent rendez-vous. Il faut être prudent car les intentions ne sont pas toujours bonnes et les rencontres peuvent se terminer par une bagarre.

La cyberdépendance :

Certaines personnes deviennent dépendantes d'Internet. Elles n'arrivent plus à se contrôler et veulent toujours naviguer ou « chatter ». Elles ne font plus leurs activités habituelles et finissent par avoir des ennuis importants comme perdre leur travail, avoir des conflits avec leur famille, perdre des amis. C'est une dépendance comme la dépendance à l'alcool ou aux drogues.

La cyberintimidation :

L'intimidation, ça ne se passe pas que dans la cour d'école. Internet est un lieu propice à l'intimidation.

Il y a plusieurs dangers liés à l'utilisation d'Internet. Mais pourquoi?

Les facteurs qui favorisent la criminalité sur Internet :

Le constable Poirier a expliqué que différents facteurs facilitent la criminalité sur Internet. D'abord, les technologies sont faciles d'accès et ont un grand champs d'action : ça couvre la planète. Ensuite, le sentiment d'anonymat joue un rôle important. Derrière un clavier et un écran, on a l'impression que personne ne pourra nous identifier. C'est plus facile d'agir de cette manière qu'en étant en face d'une autre personne. L'anonymat rend aussi les personnes plus vulnérables. Elles se sentent plus isolées. Elles ont plus de difficultés à demander de l'aide.

Est-ce qu'il faut comprendre qu'Internet est complètement à éviter? Le constable Poirier a souligné qu'Internet peut être très utile. Il donne accès à énormément d'informations. Il permet à des personnes éloignées de communiquer ensemble. Il permet aussi de se divertir, etc. Il faut connaître les dangers et adopter des comportements sécuritaires.

Se protéger :

Pour éviter les problèmes, il faut adopter des comportements sécuritaires.

- 1- Garder nos informations confidentielles comme : Numéro de compte bancaire, de carte de crédit, d'assurance sociale, de téléphone, nos codes d'utilisateur, nos mots de passe, etc. Ne pas donner de détails sur notre adresse et notre emploi du temps comme notre horaire de travail, nos voyages, etc.
- 2- Vérifier régulièrement les paramètres de sécurité de nos pages personnelles Facebook, Twitter ou autres. Les paramètres de sécurité sont un peu comme une clôture qui limite l'accès à votre maison. Les mises à jour de ces sites se font régulièrement. Lorsque ça arrive, ça peut modifier nos paramètres.
- 3- Toujours enlever le « crochet » de la case « garder ma session active » lorsqu'on utilise un ordinateur public comme dans un bibliothèque, par exemple.
- 4- N'accepter comme « ami » que les personnes qu'on connaît vraiment et qu'on peut identifier par une photo.
- 5- Éviter de s'inscrire à des groupes qu'on ne connaît pas bien.
- 6- S'imposer des limites dans l'utilisation d'Internet et les respecter. Il faut avoir des activités variées et partager du temps avec d'autres personnes.

Saviez-vous que?

Il existe différents sites qui offrent de l'information sur la navigation sécuritaire dans Internet :



www.internet101.ca
www.webaverti.ca
www.cyberaverti.ca
www.securitecanada.ca

Vous pouvez aussi signaler une situation au : www.cyberaide.ca

La ville de Québec a mis en ligne un site Internet s'intéressant à l'intimidation. Vous pouvez le consulter au :

www.ville.quebec.qc.ca/police/enfants/internet/intimidation.aspx

« Vous NET pas seul » est un programme de prévention sur la cybercriminalité qui s'adresse aux adolescents, à leurs parents et aux personnes intervenant auprès des jeunes. Pour plus d'informations, communiquez avec votre bureau d'arrondissement.

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE



La carte OPUS sans photo du RTC expire après 4 ans. N'oubliez pas d'y voir!
www.CarteOpus.info
 RTC : 418 627-2511
 STAC : 418 687-2641



Le Guide à la clientèle du RTC est maintenant disponible en médias adaptés (langue des signes québécoise, braille, audio (DAISY et MP3), gros caractères et Word) : **www.rtcquebec.ca • 418 627-2511**



Vous avez besoin d'informations au sujet de votre bail, de vos droits et responsabilités en tant que locataire? Le Bureau d'animation et information logement du Québec Métropolitain (BAIL) est là pour vous aider. Prenez note que le bureau est fermé du 30 juillet au 10 août.
www.lebail.qc.ca • 418 523-6177



Vous êtes en situation de faible revenu et vous désirez participer à des activités de loisir? Accès-Loisirs Québec peut répondre à vos besoins. Informez-vous au :
www.accesloisirsquebec.org • 418 657-4821



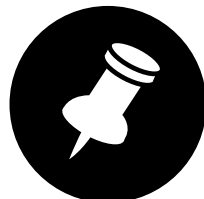
À surveiller :

Le 6 septembre prochain, le Mouvement Personne d'Abord ira en commission parlementaire déposer son mémoire sur le projet de loi no 45, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile et la Loi sur le curateur public en matière de protection des personnes.



Place aux citoyens

Pour suivre l'évolution des travaux, visitez le :
www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-45-39-2.html



Rendez-vous

Le lancement du calendrier d'activités 2012-2013; un événement à ne pas manquer!
 Le jeudi, 13 septembre, entre 15h et 20h au Centre Marchand, 2740, 2^e Avenue, Québec.
www.mpdqam.org.



Les Jeudi-Info :
 Soirées d'information gratuites ouvertes à toute la population De 19h à 21h
 Au Centre Marchand, 2740, 2^e Avenue

Ils reprendront l'affiche dès le 27 septembre. Visitez régulièrement notre site Internet, **www.mpdqam.org**, sous l'onglet « calendrier d'activités » pour connaître la programmation.



Vous avez des commentaires, vous vivez une situation ?
 Le courrier du lecteur est là pour vous!

MPDAQM

2101, 1^{ère} Avenue, Québec, Qc G1L 3M6
mpdaqm@videotron.ca



LA SENSIBILISATION SOUS L'ASSIETTE 2012 - «De tout pour tous!»

29 000 napperons distribués

Merci aux établissements partenaires!



12 000



4829, blv. Lormière et 623, blv. Hamel

2 560



2 000



2 000



lescolocscaferesto.com
1 500



1 000



1 000



700



500



500



500



500



Patro Roc-Amadour

500



500



300



300



250



200



150



150

Hôpital Saint-François D'Assise : 500

Casse-croûte Moka Plus : 300

Et autres...

Action de sensibilisation rendue possible grâce à l'appui de l'Office des personnes handicapées du Québec.
 Un merci spécial à Martin Deschamps!